

DÉLIBÉRATION N°CR 2026-005

DU 29 JANVIER 2026

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - JANVIER 2026

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code de l'éducation ;

VU la délibération n° CR 2021-034 du 21 juillet 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2025-018 du 18 juin 2025 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU les statuts du SMEAG de la BPAL de Buthiers approuvés en 1973 ;

VU le rapport n°CR 2026-005 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Secteur Sports, Héritage olympique, Citoyenneté et Loisirs

Désigne au **Comité syndical du syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) de la base et plein air et de loisirs (BPAL) de Buthiers** : un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tel que figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Secteur Administration générale, Efficacité administrative et Dialogue social

Désigne à la **Commission de délégation de service public (CDSP)** : un représentant titulaire au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste, tel que figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 : Secteur Lycées

Désigne au **Conseil d'administration de l'EPLE « nouveau lycée » de Vincennes** : deux représentants et leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tels que figurant en annexe 3 à la présente délibération.

Article 4 : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe 4 à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

Valérie Pécresse

VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 29 janvier 2026, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 29 janvier 2026 (référence technique : 075-237500079-20260129-lmc1254381B-DE-1-1) et affichage ou notification le 29 janvier 2026.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - CS de la BPAL de Buthiers

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°1.

Comité syndical du syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) de la base et plein air et de loisirs (BPAL) de Buthiers

Désigne un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

M. Aïssa TERCHI

Annexe 2 - CDSP

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2.

Commission de délégation de service public (CDSP)

Désigne un représentant titulaire au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste :

M. Aïssa TERCHI

Annexe 3 - CA EPLE Vincennes

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3.

Conseil d'administration de l'EPEL « nouveau lycée » de Vincennes

Désigne deux représentants et leur suppléant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Charlotte LIBERT-ALBANEL	M. Sébastien EYCHENNE
Mme Florence LIEVYN*	Mme Céline MARTIN*

Annexe 4 - Remplacements

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4.

BULLETIN DE VOTE N°4
REEMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU JEUDI 29 JANVIER 2026

RAPPORT CR 2026-005

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

Jury du concours Chanté Nwel en Île-de-France

Murielle MARTIN-CHAM (IDFR)	Titulaire	Nicole LANASPRE (IDFR)
-----------------------------	-----------	------------------------

SEM Île-de-France Investissements et Territoires

Rachid TEMAL (SER)	Titulaire	Adrien DELACROIX (SER)
--------------------	-----------	------------------------

Choose Paris Region

Rachid TEMAL (SER)	Titulaire	François DAMERVAL (Eco)
--------------------	-----------	-------------------------